

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## 11 septembre 2008

Le parents FCPE impliqués dans l'action nationale de ce jour ne peuvent être présentes.

### **1. RAPPORT MORAL**

#### **1.1 Contexte**

11 200 suppressions de postes d'enseignants à la rentrée 2008.

13 500 suppressions de postes d'enseignants annoncées à la rentrée 2009.

La FCPE est la fédération la plus représentée dans le secondaire, mais les associations non fédérales obtiennent des postes qui participent à un "émiettement" de l'action :

- . Seules les fédérations sont présentes au niveau départemental et national : actions en direction de l'intégration des handicapés, présence en commission d'appel...
- . Certaines actions sont menées au niveau départemental et national : poids des cartables, hygiène...

La FCPE obtient pour toutes les associations des avancées : Droit pour les parents de diffusion d'information en direction des parents...

Représentativité des associations de parents d'élèves dans les établissements :

- . Primaire: FCPE 21%, PEEP 4% associations indépendantes 25%
- . Secondaire : FCPE 55%, PEEP 18%, associations indépendantes quelques pourcents

Au niveau du collège, le Conseil Local est devenu majoritaire depuis deux ans.

#### **1.2 Décisions nationales et impact local**

La FCPE essaie de trouver de solutions de subventionnement au niveau départemental pour l'allègement des cartables.

L'intervention de la FCPE pour supprimer le FARPI qui participe au financement des frais de personnel des personnels de cantine, n'a pas encore permis d'obtenir sa suppression.

#### **1.3 Historique du Conseil Local**

Il y a 11 ans déjà, le Conseil Local alertait les décideurs de la nécessité de réfléchir à l'ouverture d'un nouveau collège.

Aujourd'hui, force est de constater que rien n'a été envisagé ni décidé pour éviter la situation actuelle : depuis 1994, 10 classes supplémentaires sans que les espaces collectifs ne suivent.

#### **1.4 Les dossiers défendus par le Conseil Local**

##### **Effectifs**

Le collège accueille cette année plus de 900 élèves pour une capacité maximale prévue de 750 élèves.

Le nombre de personnes disponibles dans l'établissement est en constante baisse, ce qui augmente le climat de tension et oblige à fermer la cour du bas.

Cela a des conséquences sur les emplois du temps des élèves et des enseignants, sur la gestion des salles, sur l'agitation pendant les temps qui devraient permettre aux élèves de se reposer (récréations, pause méridienne).

### **Poids des cartables**

Le Conseil Local avait fait une enquête très précise sur le poids des cartables (livres et fournitures) et avait réussi à entraîner l'APEI et le foyer à acheter des doubles jeux de livres.

Les élèves de 6ème et de 5ème, pour qui des doubles jeux de livres ont été achetés avec la participation du conseil local, n'ont pas toujours cours dans les salles où sont entreposés les doubles des livres. L'extension de cette mesure ne peut donc pas apporter de solution satisfaisante.

Au niveau national, la FCPE a réalisé une enquête et publié ses résultats et fait état d'expérimentations menées dans certains établissements : transfert de contenu sur support numérique et projection en cours, ce qui évite de transporter les livres.

Le Conseil Local propose d'inciter l'utilisation de classeurs, au moins en 4ème et 3ème, ce qui amènerait les élèves à une certaine autonomie. Une commission "Poids de cartables" pourrait être activée et travailler sur ce point.

### **Hygiène**

Les équipements ne sont pas dimensionnés pour le nombre d'élèves de l'établissement :

- . Demi-pension : 750 demi-pensionnaires pour un bâtiment qui ne peut asseoir que 200 élèves.
- . Sanitaires : 10 toilettes seulement sont disponibles pour 900 élèves, car la cour du bas n'est pas ouverte. Le Conseil Général est disposé à remettre en état les toilettes du bas, une solution devant être trouvée pour dégager les personnes nécessaires à la surveillance.

### **Transports scolaires**

Le Conseil Local se félicite de l'orientation prise par la commission "Transports" qu'il a relancée. La municipalité de St Jeannet et le Conseil Général ont d'ores et déjà fait des gestes pour dégager un projet d'aménagement de la portion de route entre le rond-point du Peyron et le gymnase qui sera proposé courant septembre.

### **Demi-pension**

Le projet d'extension en cours de réalisation au Conseil Général inclurait également la création de toilettes. Cela ne pourra se faire dans un délai court.

Lors d'un Conseil d'Administration de juin 1998, le Conseil Local avait obtenu la mise en place d'une commission "Restauration" qui inclurait les élèves. Malheureusement, cette commission n'a pas été reconduite. Il serait intéressant de relancer cette idée auprès de Mme Buti, la nouvelle gestionnaire.

La possibilité de remise d'ordre accordée au lycéens de Vence qui n'ont pas la possibilité de prendre leur repas pour des raisons d'emploi du temps pourrait être étendue aux collégiens de St Jeannet la même situation

### **Enfants à besoins particuliers**

La prise en compte de la dyslexie au collège est le résultat d'une action menée par le Conseil Local. Les parents d'enfants dyslexiques ont l'impression que les enseignants se sentent concernés, mais que la direction ne suit pas

Une conférence sur les enfants précoces a été organisée par le Conseil Local.

## **2. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT**

### **2.1 20 ans du collègue**

Le questionnaire distribué aux élèves a été rendu par 130 personnes.

Certains des points relevés dans les réponses sont l'objet d'un suivi par le Conseil Local :

- . Installation de bancs et ou de tables dans la cour
- . Moins de bagarres et plus de surveillants
- . Hygiène : Nombre de toilettes insuffisant, problème suivi par le Conseil Local
- . Restauration : repas plus équilibrés, plus d'espace, mettre des distributeurs de boissons
- . Deux professeurs très mal "notés" par les élèves
- . Pas deux années de suite avec le même prof .

Les attentes des élèves de 4ème et 3ème ne sont pas les mêmes que ceux des élèves plus jeunes. Il serait intéressant de travailler autour de la mise en place d'aménagements pour ces élèves en attente.

### **2.2 Voyage à Compiègne**

Des parents s'étonnent du projet soutenu par Mme Dubois qui semble très envieuse qu'il se réalise.

La question se pose de la motivation du projet et de l'opportunité de l'utilisation des sommes engagées.

### **2.3 Orientation**

Mme Dubois a annoncé son intention de faire intervenir des professionnels dans l'établissement pour parler de la réalité de leur métier. L'objectif est donc différent de celui du salon des métiers auquel sont envoyés tous les élèves sans forcément de motivation particulière.

## **3. RAPPORT FINANCIER**

L'exercice se termine par un déficit de 400 € dû en majeure partie aux dépenses de tirage des bulletins d'information (5 bulletin, profession de foi, lettres d'information exceptionnelles).

Une subvention a été demandée à la commune de Vence dont une quarantaine d'élèves viennent au collège des Baous. Aucune réponse n'a été obtenue.

## **4. ÉLECTION DU BUREAU**

Composition du bureau élu :

- . Présidente : Liliane Conforti-Tripogney
- . Vice-Président : Michel Gros Lambert
- . Secrétaire : Luc Frénois
- . Secrétaire Adjointe : Maxime Delaye
- . Trésorière : Anne-Marie Vandeweghe
- . Trésorier Adjoint : Serge Laurent

Commissions :

- . "Hygiène" et "Qualité de vie" : Erika Rasse, Pascale Rasse
- . "Transports" : Michel Gros Lambert, Luc Frénois, Maxime Delaye
- . "Enfants à besoins particuliers" : Marie-Ange Ottomani, Viviane André